

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 45 (1904), p. 79

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1904__45__79_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1904__45__79_0)

© Société de statistique de Paris, 1904, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

La Dépopulation des campagnes et l'accroissement de la population des villes. Rapport présenté au Congrès international d'hygiène et de démographie tenu à Bruxelles en 1903, par M. Edmond NICOLAI.

Au programme de la section de Démographie, présidée avec tant de distinction par M. Maurice Sauveur, figurait la question des migrations intérieures, de leurs avantages et de leurs inconvénients, de leurs causes et des mesures à prendre. L'un des rapporteurs, M. Edmond Nicolai, directeur au Ministère de l'intérieur de Belgique, a bien voulu faire hommage à notre Société d'un exemplaire de l'étude très complète qu'il a consacrée à cette question du programme.

Son rapport forme un véritable volume coupé d'importants tableaux statistiques relatifs au mouvement de la population des communes de Belgique.

En Belgique, l'analyse des migrations intérieures est susceptible d'une grande précision, grâce aux registres de population, obligatoires dans toutes les communes et tenus avec un très grand soin. Sur le registre de chaque commune on porte toute personne arrivant dans la commune pour y fixer sa résidence et de même toute personne qui la quitte définitivement (les déclarations sont obligatoires). Quoiqu'une telle comptabilité semble difficile à tenir dans les grandes villes, il nous a été donné de vérifier que, même à Bruxelles, la liste des habitants est tenue à jour et que, grâce aux dispositions prises, les recherches sont très faciles.

Un instrument aussi précis est un précieux auxiliaire des études sur la population; M. Nicolai en a tiré un excellent parti en classant les communes d'une façon ingénieuse. Souvent, on distingue la population rurale de la population urbaine en avant égard seulement au nombre des habitants (c'est ainsi que l'on procède en France). M. Nicolai ne regarde comme urbaines que les villes comptant plus de 20 000 habitants, et les chefs-lieux d'arrondissement quel que soit le nombre de leurs habitants. Puis il divise les autres communes en deux catégories : les unes agricoles, les autres industrielles, le caractère agricole ou industriel d'une commune étant défini par le nombre proportionnel des personnes engagées dans l'agriculture ou dans l'industrie, tel que le fait connaître le recensement. Ainsi il rattache étroitement les mouvements migratoires aux plus décisives des influences qui les déterminent.

Contrairement à ce qui se passe dans notre pays, il n'y a pas en Belgique, à proprement parler, de dépopulation des campagnes. On observe, il est vrai, un mouvement très marqué d'émigration vers les villes, mais cette émigration est plus que compensée par l'excès des naissances sur les décès.

L'auteur attribue cet exode de la population agricole à l'accroissement naturel du nombre des habitants sur un sol dont les ressources augmentent très lentement, à l'appât des salaires élevés qu'offre l'industrie, aux progrès de l'outillage agricole, au service militaire, à la demande de domestiques par les centres urbains, etc. Il en examine les conséquences morales et signale des mesures propres à atténuer les inconvénients.

Tous ceux qu'intéresse l'étude de ces courants migratoires liront avec fruit l'ouvrage de M. Nicolai; ils y trouveront des renseignements détaillés sur les mouvements de la population dans les diverses circonscriptions administratives du royaume de Belgique.

L. M.
